

SYNTHÈSE FORUM

[forum du 16 mai 2008]

QUELLE ACTION HUMANITAIRE POSSIBLE **AU MOYEN-ORIENT ?**

NOUS / SOIGNONS /
CEUX / QUE / LE / MONDE / OUBLIE /
PEU / À / PEU



INTRODUCTION

Dr Pierre MICHELETTI

Président de Médecins du monde

Les raisons qui nous ont incités à vouloir débattre de l'action humanitaire au Moyen-Orient durant l'assemblée générale de Médecins du Monde sont multiples. En premier lieu, la réalité et l'ampleur des problématiques humanitaires en cours au Moyen-Orient justifient le fait d'évoquer le sujet. En outre, notre association a tenté de développer un certain nombre de projets dans plusieurs des pays de la région. Nous demeurons donc en attente des avis que les intervenants pourront exprimer aujourd'hui afin d'améliorer nos conditions de travail dans la zone concernée. Une étude publiée dans la revue des forces armées françaises a également montré que, selon l'opinion publique française, les cinq pays représentant une menace pour la paix internationale se situent au cœur de nos débats : Iran (58 %), Irak (47 %), Afghanistan (29 %), Etats-Unis (28 %), Israël (22 %). Par ailleurs, 91 % des Français interrogés estiment qu'il existe une logique naturelle à l'implication des troupes françaises dans des actions humanitaires à l'étranger. Enfin, le thème du forum qui nous réunit rejoint le sujet récurrent du choc des civilisations. A mon sens, en effet, l'action humanitaire demeurant fondamentalement le fruit des sociétés occidentales, il convient de s'interroger sur la perception des ONG par les populations locales et sur les risques encourus lors d'interventions dans le cadre supposé d'affrontement des cultures.

Les objectifs du forum qui nous réunit sont donc de nous éclairer sur les éléments de complexité que j'ai cités, de renforcer notre compréhension de la région pour consolider notre capacité d'action, et d'obtenir des éléments de lecture quant aux contraintes dont nous devons absolument tenir compte et aux opportunités dont nous disposons pour affermir notre rôle.

■ Introduction	2
Dr Pierre Micheletti	
■ Participants à la table ronde	4
■ Débat/ Forum	5
■ Débat avec la salle	9
■ Conclusion	12

Intervenants

- Mme Béatrice Megevand Roggo,
Chef des opérations pour le
Moyen-Orient et l'Afrique du Nord,
CICR
- M. Driss El Yazami,
Secrétaire général, FIDH
- M. Youssef Courbage,
Démographe, INED
- M. Philippe Droz-vincent,
Enseignant, IEP
- Mme Raufa Al Sharki,
Journaliste

Grands témoins

- Mme Hélène Thiollet,
Géographe enseignante, IEP
- M. Pierre Salignon,
Membre du comité de rédaction de la
revue *Humanitaire* et ancien directeur
général de MSF-France
- Pénélope Larzillière,
Sociologue, IRD

Modérateur

- Joseph Dato,
Membre du Conseil d'Administration,
Médecins du Monde

Joseph Dato

Je remercie les personnes qui ont permis la réflexion et l'élaboration du thème du forum qui nous réunit. Je laisse la parole aux grands témoins, chargés d'interroger nos intervenants de l'occupation.

Pénélope Larzillière

Ma première question est générale. Elle concerne les rapports qu'entretient l'action humanitaire avec les aspects sécuritaires nécessaires à toute intervention. En effet, l'aide de l'armée dans les zones de conflit incite les populations arabes à opérer un amalgame entre ONG occidentales et gouvernements occidentaux, avec des conséquences néfastes sur les conditions de travail et la légitimité des organisations humanitaires sur le terrain. A mon sens, il convient donc de se demander si l'agenda sécuritaire est identique à l'agenda humanitaire et de préciser les conséquences de l'amalgame.

Il convient, en second lieu, de réfléchir au fait que l'agenda humanitaire demeure orienté par les agendas des bailleurs de fonds internationaux, laissant penser aux populations locales que l'intervention humanitaire a finalement peu à voir avec leurs besoins immédiats, au contraire des actions immédiates menées par les ONG confessionnelles présentes sur place. Le lien avec les agendas des bailleurs de fonds internationaux, en définitive, amoindrit lui aussi la légitimité des organisations humanitaires occidentales. J'aimerais donc également connaître la position de nos intervenants sur le sujet.



La compréhension du monde arabo-musulman impose de distinguer les populations. »

Driss El Yazami

Ma réponse comportera trois points. En premier lieu, je crois que la compréhension du monde arabo-musulman impose de distinguer les populations. Chacun des pays concernés, en effet, comprend des secteurs de populations différents. L'expression, en vogue dans la presse française, de « rue arabe » me paraît essentialiser de manière préjudiciable des masses traversées de contradictions, même si elles peuvent réagir d'un même élan. Par ailleurs, trois grandes dynamiques sont à l'œuvre au sein du monde arabo-musulman : un mouvement de distanciation par rapport à certaines valeurs occidentales, en même temps qu'un processus profond d'occidentalisation des sociétés, auxquels se joignent une envie et un rejet simultanés d'Europe. Enfin, j'aimerais que soit précisée la définition du terme employé par Pénélope Larzillière d'« ONG confessionnelles ».

Youssef Courbage

L'occidentalisation des populations arabes et plus généralement musulmanes apparaît effectivement manifeste. Elle se traduit, d'un point de vue démographique, par une augmentation du niveau d'instruction chez les hommes comme chez les femmes, entraînant un important mouvement de contrôle des naissances, riche de sens car correspondant à une laïcisation des sociétés. Une indiscutable montée de l'esprit laïc est en effet vérifiable dans le monde arabo-musulman. La démographie constitue ainsi un domaine de forte rencontre des civilisations. A ce titre, les arguments de Samuel Huntington sur le choc des civilisations, notamment ayant trait à une supposée explosion démographique musulmane à l'origine d'une résurgence des phénomènes fondamentalistes, me semblent relever davantage de l'idéologie que de la réalité. Je crois donc que les ONG doivent s'attacher davantage à la situation démographique réelle du monde arabo-musulman qu'aux arguments discutables de Samuel Huntington.

Philippe Droz-vincent

A mon sens, cependant, les ONG qui interviennent au Moyen-Orient rencontrent deux types de contextes très différents : soit elles agissent dans le cadre d'Etats qui gouvernent souvent de manière autoritaire (interventions marginales dans des secteurs délaissés par l'Etat par manque de moyens), soit elles agissent en accompagnement de gouvernements extérieurs qui interviennent dans un pays du Moyen-Orient pour reconstruire l'Etat (Irak, Afghanistan). Dans le second cas, les ONG sont amenées à entrer en contact avec diplomates et militaires. La proximité peut devenir gênante. Elle peut effectivement se trouver à l'origine de phénomènes de « délégitimation ». A cette occasion, le problème du rapport entre humanitaire et sécuritaire se pose.



Le sujet du rapport entre humanitaire et sécuritaire se trouve au cœur des difficultés que rencontre l'action humanitaire au Moyen-Orient et, plus largement, dans les pays dont la culture est différente de la culture occidentale. »

Béatrice Megevand Roggo

Je crois pour ma part que le sujet du rapport entre humanitaire et sécuritaire se trouve au cœur des difficultés que rencontre l'action humanitaire au Moyen-Orient et, plus largement, dans les pays dont la culture est différente de la culture occidentale. Nous ne pouvons cependant pas généraliser les situations : les scénarios sont nombreux et très différents selon les pays. Par exemple, notre emblème (une croix) nous pose un problème considérable dans certains pays, où le grand défi qui se pose à nous, reste de trouver un équilibre entre l'intervention et l'acceptation d'un symbole considéré comme ennemi de la culture locale. A l'inverse, dans les Territoires palestiniens notamment, où nous sommes

présents depuis 40 ans, notre emblème ne pose aucune difficulté. Ainsi, chaque contexte possède sa spécificité. A ce titre, je crois qu'il n'existe pas de réponse humanitaire unique pour l'ensemble des pays du Moyen-Orient.

Raufa Al Sharki

Les situations apparaissent, en effet, très différentes selon les pays. Les pratiques de l'Islam, notamment, diffèrent fortement d'une région à l'autre. Les considérations des populations locales peuvent également se distinguer. Prenons l'exemple du Yémen. Il s'agit d'un pays qui fait face à l'arrivée de nombreux réfugiés depuis la Somalie, nécessitant l'intervention d'ONG internationales. Les Yéménites considèrent cependant que l'intervention extérieure est indispensable, le pays manquant cruellement de moyens adaptés.

Hélène Thiollet

Je souhaite reformuler les deux questions posées par Pénélope Larzillière concernant l'autonomie politique et la légitimité face aux opinions publiques arabes du point de vue des ONG, de leur stratégie. Je pense particulièrement aux contextes de crises violentes et de guerres souvent « durables » qui minent la région (Somalie, Soudan, Irak, Palestine, Liban etc...). On peut s'interroger sur deux aspects de l'action des ONG : les alliances stratégiques et la communication. Quelle stratégie une ONG peut-elle développer au Moyen-Orient pour se libérer du contexte diplomatique et sécuritaire, et justifier son action ? Comment les ONG peuvent-elles faire en sorte de ne pas se comporter comme des instruments de diplomatie étatique ? Dans le cas irakien, soudanais (Darfour) ou somalien, les ONG sont-elles condamnées à être totalement dépendantes de l'armée au quotidien (en matière de transports notamment) ? Quelle est la marge de manœuvre dont disposent les ONG pour nouer des alliances (notamment avec les organisations confessionnelles, dont une définition consisterait à préciser qu'il s'agit d'organisations utilisant un référent religieux et gérant des réseaux sociaux confessionnels) et affirmer leur légitimité dans la région ? Je citerai l'exemple de la Somalie : une ONG peut-elle utiliser les réseaux sociaux et confessionnels (les notables issus des tribunaux islamiques étiquetés terroristes par la communauté internationale) pour travailler efficacement ?



Nous pouvons constater dans le monde arabo-musulman des processus de sécularisation, c'est-à-dire de baisse de l'influence sociale de la religion, qui se manifestent par un comportement démographique nouveau, l'entrée massive des femmes dans le monde du travail et une scolarisation massive. »

Béatrice Megevand Roggo

Je souhaite souligner le fait qu'il n'existe pas un seul type d'intervention humanitaire. Cependant, par le passé, j'ai pu constater chez certains acteurs une intolérance vis-à-vis de conceptions d'interventions différentes. A titre personnel, il me semble notamment que les agences onusiennes, souvent accusées de dépendre d'intérêts politico-militaires, ont une responsabilité fondamentale à assumer. Leur rôle n'est toutefois pas unique. Il ne peut répondre à chaque besoin. Il existe ainsi une complémentarité entre les agences onusiennes, une organisation comme la nôtre et des ONG davantage militantes qui couvrent un espace humanitaire particulier. Je discerne, en effet, des besoins pour un humanitarisme plus militant. Quoi qu'il en soit, nous pouvons néanmoins constater que les besoins humanitaires demeurent malheureusement rarement couverts, l'intolérance et la compétition qui prévalent dans le monde humanitaire portant parfois préjudice à l'efficacité des actions entreprises.

Concernant les questions relatives à la légitimité, qui résultent des questions ayant trait à l'autonomie, le CICR bénéficie de l'avantage d'appartenir à un mouvement. Notre légitimité s'ancre ainsi fortement dans la coopération avec la société nationale d'un pays considéré. Il s'agit d'une grande chance, qui n'empêche pas toutefois certaines difficultés. Le dialogue entre le CICR et les sociétés nationales du monde arabo-musulman, en effet, n'est pas toujours aisé, la conception de l'humanitaire demeurant souvent différente. Nous nous efforçons, malgré tout, de construire des ponts afin de conforter notre légitimité et de faciliter notre intervention, à l'exemple de la situation qui prévaut au Yémen, où la capacité de chacun à se montrer tolérants et à se rencontrer facilite l'action humanitaire.

Raufa Al Sharki

Selon moi, les moyens de communication dont bénéficient les ONG pour faire connaître leur action dans le monde arabo-musulman sont au nombre de trois : les organisations locales, les médias locaux et le monde universitaire en place (enseignant comme étudiants).

Driss El Yazami

Une question sous-jacente se pose : existe-t-il deux ensembles distincts (l'Occident et le monde arabo-musulman) ou deux ensembles bénéficiant de processus de rapprochement ? Je penche, pour ma part, pour la seconde partie de l'alternative. En effet, nous pouvons constater dans le monde arabo-musulman des processus de sécularisation, c'est-à-dire de baisse de l'influence sociale de la religion, qui se manifestent par un comportement démographique nouveau, l'entrée massive des femmes dans le monde du travail et une scolarisation massive. Nous ne devons pas ainsi nous arrêter à la couverture médiatique de la situation, sous peine de ne rien comprendre aux processus profonds actuellement en cours. Il convient au contraire de prendre en compte les particularités culturelles tout en les relativisant en raison des évolutions actuelles dominantes sur la durée, et de tenir compte des rapports de force politiques existants au sein des sociétés locales. Par exemple, lorsque le Hamas prend le pouvoir à l'issue du scrutin le plus démocratique des 20ème et 21ème siècles arabo-musulmans, le fait de décréter le mouvement organisation terroriste ne s'inscrit malheureusement pas dans la prise en compte des spécificités locales. Il s'agit au contraire d'une trahison de nos valeurs.

Au titre des processus de rapprochement actuellement à l'œuvre, je considère que les alliances stratégiques sont à nouer uniquement avec la galaxie démocratique des sociétés arabo-musulmanes. Dans des cas extrêmes (Soudan, Somalie), la complexité des situations rend certes complexes les choix à opérer. Il me semble toutefois que, même dans les cas extrêmes, des milliers de personnes concourent aujourd'hui à construire une galaxie démocratique. En outre, j'estime qu'il convient de considérer les différents acteurs d'une société, y compris confessionnels, tels qu'ils existent. Je préconise, à ce titre, un travail avec l'Islam politique, se fondant sur une définition précise de l'universalisme, socle commun auquel il serait impossible de se déroger.

Pierre Salignon

L'action humanitaire au Moyen-Orient est aujourd'hui possible, avec les mêmes difficultés que les acteurs humanitaires rencontrent dans de nombreuses régions troublées à travers le monde. Car il n'est pas facile d'intervenir sur un champ de bataille. Est ce plus difficile aujourd'hui qu'hier ? C'est difficile à dire, d'autant que les volontaires humanitaires n'ont jamais été aussi nombreux sur les terrains de crise, avec des moyens décuplés en comparaison au passé. Cependant, si on parle du Moyen Orient, l'impact du contexte de guerre contre la terreur est réel et incite les acteurs humanitaires à penser leur mission à travers le prisme du choc des civilisations. « Soit vous êtes avec nous, soit vous êtes contre nous » a lancé le Président Georges W. Bush après les attentats du 11 septembre 2001. Cette réalité, même si elle est certainement conjoncturelle - elle évoluera certainement dans l'avenir -, et même si les situations du Liban, de l'Irak ou du conflit israélo-palestinien ont chacune leur spécificité, leur logique propre, influe sur la perception des actions et des missions des principales organisations humanitaires, dont la majorité d'entre elles ont leur siège social dans les grandes capitales européennes, alors que les armées occidentales coalisées combattent les terroristes hors de leurs frontières, en Afghanistan, en Irak et ailleurs. La propagande bat son plein. Pas facile dans ces conditions de se démarquer, d'afficher son indépendance, sa neutralité et son impartialité pour favoriser l'accès aux terrains de crises et apporter des secours aux populations qui en ont besoin. Pas facile de ne pas être vu comme participant à l'effort de guerre des armées en campagne.

Comment changer ou influencer cette situation ? Je préconise, pour ma part, que les organisations humanitaires se détachent des représentations politiques qui cherchent à opposer « terroristes » et « démocrates », comme en Irak ou au Liban, ou « terroristes » et « colons » comme dans les territoires palestiniens, ceci afin de ne pas prendre partie aux conflits, d'afficher et défendre leur in

Joseph Dato

Bernard Granjon, vous êtes l'ancien président de Médecins du Monde. Souhaitez-vous vous exprimer avant que nous tentions de répondre à la question de Driss El Yazami ?

Bernard Granjon

Pour ma part, j'estime que l'armée a le devoir d'accomplir des actions humanitaires. Cependant, je considère que nous devons distinguer nos interventions de l'action humanitaire de l'armée sous peine de perdre notre indépendance et notre neutralité. Une question se pose : l'armée nous apporte-t-elle une plus-value en matière de sécurité ? Personnellement, je ne le pense pas. Je peux citer l'exemple du Kosovo, où la proximité de l'armée française ne nous a apporté aucune protection. J'estime donc que nous n'avons qu'à perdre de rapprochements avec quelque armée que ce soit. Quant aux endroits où l'armée est indispensable, ne nous y rendons pas, laissons l'armée intervenir seule et privilégions les pays dans lesquels nous pouvons agir de manière autonome. En définitive, je pense qu'il convient de fuir tout amalgame avec l'armée.

La légitimité, quant à elle, me semble constituer un concept subjectif : la seule légitimité valable reste la légitimité que nous ressentons à intervenir selon un socle de valeurs qui sont les nôtres. A ce titre, il est difficile d'interdire toute coopération avec des associations religieuses, y compris des associations considérées comme terroristes. Par exemple, en Turquie, nous travaillons avec le PKK, organisation considérée comme terroriste, dont nous réprouvons les méthodes mais qui demeure représentative du peuple kurde.

Enfin, je tiens à vous inviter à la réflexion en citant l'ouvrage *Le monde est mon métier*, dans lequel Bernard Guetta affirme que la situation au Moyen-Orient échappe à la cristallisation israélo-palestinienne pour évoluer vers un conflit entre musulmans modérés et radicaux.

Youssef Courbage

Le principal clivage reste cependant le conflit israélo-palestinien. Aussi longtemps que le conflit israélo-palestinien n'aura pas trouvé de solution, nous ne pourrons rêver de paix dans la région. A ce titre, je pense que, malgré le rencontre des civilisations que j'escompte, la guerre au Moyen-Orient a de beaux jours devant elle.

Béatrice Megevand Roggo

Il me semble néanmoins qu'il n'existe pas de contradiction entre l'affirmation selon laquelle tant que le conflit israélo-palestinien n'aura pas trouvé de solution, toute paix sera impossible au Moyen-Orient, et la reconnaissance d'un conflit en cours entre Islam modéré et Islam radical.

Youssef Courbage

Dans tous les pays musulmans, les mouvements considérés comme islamistes se fondent cependant sur une rancœur nationaliste. En définitive, la religion en tant que telle ne joue aucun rôle.

De la salle

Je souhaite poser une question plus spécialement à Philippe Droz-Vincent. Comment percevez-vous les remarques que nous formulons sur les précautions à prendre dans les pays de différence culturelle ? N'existe-t-il pas un manque de réflexion géopolitique dans la conception et le déroulement de nos missions ?

Philippe Droz-Vincent

Je ne le pense pas. En effet, le monde des ONG a profondément évolué depuis une dizaine d'années. Nous avons ainsi assisté à une professionnalisation du secteur. Les personnes qui dirigent les missions ont par exemple appris à entrer en contact avec des militaires, des diplomates, etc.

De la salle

Quel est le socle universaliste évoqué par Driss El Yazami ? Ne rend-il pas désuets les droits de l'homme ?

Hélène Thiollet

Au delà de l'intégration de la déclaration universelle des droits de l'homme en tant que telle, dans les corpus juridiques nationaux de la région, le respect de la personne humaine est une valeur qui n'est pas contestée en droit dans la région. Tout ou partie des « droits de l'homme » se retrouve d'ailleurs souvent intégré aux juridictions nationales sous une forme ou une autre.

Je souhaite poser une question à Bernard Granjon, au sujet des propos qu'il a tenus : préconisez-vous de ne pas envoyer de missions dans un pays en guerre, notamment occupé par une force étrangère ?

Bernard Granjon

Le fait d'intervenir dans un pays où se trouvent des forces armées et le fait d'intervenir en compagnie de l'armée restent distincts. J'estime ainsi que nous pouvons intervenir au Darfour ou en Irak mais sans être accompagnés par les militaires. Nous devons en effet, selon moi, entretenir une totale indépendance vis-à-vis des forces armées.

De la salle

Je souhaite revenir sur le sujet de la légitimité. Il me semble qu'une ONG tire sa légitimité de la proximité dont elle bénéficie avec la population pour laquelle elle travaille. La proximité reste, à ce titre, l'unique protection dont peut bénéficier une ONG.

Djamel Misraoui, *Secours islamique France*

Pour ma part, je tiens à souligner la nécessité, après avoir dressé un diagnostic large, d'aller aujourd'hui de l'avant, notamment en améliorant notre champ lexical. L'abord de questions sensibles dans le paysage musulman demande en effet, à mon sens, un grand nombre de précautions dans le domaine. En outre, il convient de comprendre que le référentiel culturel des pays arabo-musulmans peut contredire le référentiel culturel occidental. A ce titre, pour répondre en partie à la question de Driss El Yazami (pouvons-nous imaginer voir émerger dans les sociétés arabo-musulmanes un mouvement humanitaire particulier ou les organisations internationales humanitaires demeureront-elles strictement européennes ?), J'estime que l'action humanitaire ne peut être conduite uniquement selon des normes occidentales et

judéo-chrétiennes. Une nouvelle réflexion mérite, selon moi, d'être initiée sur le sujet, afin d'opérer des rapprochements avec les populations musulmanes, dont le comportement démographique, comme évoqué précédemment, montre la logique de souplesse et non de rigidité dont sait faire preuve aujourd'hui l'Islam.

De la salle

Pour répondre à Bernard Granjon, je tiens à signaler que, sans l'aide de l'armée, la mission humanitaire de Falouja n'aurait pu avoir lieu. Dans de nombreux cas, la présence de militaires demeure ainsi indispensable à la sécurisation d'une zone.

Par ailleurs, je souhaite exprimer ma déception quant à l'action inexistante du CICR en faveur des Irakiens réfugiés en Syrie et au Liban.

Béatrice Megevand Roggo

Malheureusement, le CICR ne possède pas de mandat pour intervenir en faveur des personnes réfugiées en-dehors des frontières de leur propre pays. Seul le Haut Commissariat aux Réfugiés possède un tel mandat. Nous partageons votre déception quant à l'action humanitaire en faveur des réfugiés irakiens en Syrie et Jordanie, mais la situation n'est cependant pas de notre fait.

Pierre Micheletti

Je souhaite revenir sur l'éventuelle action humanitaire non européenne : elle me semble d'autant plus souhaitable que les populations locales ont tendance à considérer les ONG comme le relais des gouvernements et des militaires occidentaux. L'ouverture d'un bureau de Médecins du Monde au Qatar participe d'ailleurs de cette nécessité.

Joseph Dato

En Algérie, au Yémen, au Qatar, au Soudan et au Liban, j'ai pu constater que les deux mêmes questions nous sont régulièrement posées par les populations. « Qu'êtes-vous venus transformer dans notre pays ? Qu'êtes-vous venus nous apporter ? » Le National Democratic Institute insiste sur l'apport de la parité, de la réconciliation, d'une meilleure gouvernance et de la démocratie. En tout état de cause, les réponses données me semblent à l'origine d'une perception crispée de notre présence par les populations locales, présence considérée effectivement comme le relais des gouvernements et des militaires occidentaux.

Pénélope Larzillière

Je souhaite évoquer un enjeu qui me semble important mais que nous n'avons pas abordé. Un dilemme se pose, en effet, aux organisations humanitaires : le choix de coopérer avec des réseaux caritatifs religieux peut être considéré comme un trahison par la gauche arabe.

De la salle

Je regrette, quant à moi, l'approche sécuritaire du débat, qui demeure une approche occidentale. Nous aurions pu préférablement évoquer le fait que la majorité des régimes en place dans les pays moyen-orientaux restent des régimes autoritaires dont les relations avec les ONG sont parfois difficiles.

Philippe Droz-Vincent

En Irak ou en Afghanistan, l'importance de prendre la sécurité en considération demeure centrale. Vous avez néanmoins raison de souligner les difficultés des relations avec les régimes autoritaires. Ainsi, depuis la fin des années 1990, les Etats concernés ont développé une législation sur les ONG dans une volonté de prise de contrôle législative et de prise de contrôle des partenariats des organisations, notamment en s'arrogeant le droit de nommer des fonctionnaires au sein des différents comités.

Par ailleurs, je crois que nous assistons à une profonde « désoccidentalisation » du monde. Les sociétés non occidentales, notamment moyen-orientales, expriment ainsi le souhait de participer de manière autonome à la marche du monde. Je pense qu'à terme, elles mettront en place leurs propres organisations humanitaires.

Concernant les deux questions évoquées par Joseph Dato, il me semble que les organisations humanitaires paient le prix du contexte politique du Moyen-Orient (conflit israélo-palestinien et conflit irakien). Les sociétés moyen-orientales se sont en effet profondément radicalisées (de manière spécifique : dans d'autres sociétés, par exemple dans les Balkans, il n'existe pas au même degré de saillance, rejet des ONG et amalgame avec les forces militaires et les gouvernements occidentaux)»

Pierre Salignon

A côté de la nécessité de l'indépendance dont je parlais avant, il existe, selon moi, une nécessité de la transparence, c'est-à-dire l'obligation pour les ONG d'expliquer clairement à leurs interlocuteurs locaux la mission sociale qu'elles se sont fixées. Car, une bonne intention n'est pas pour autant gage d'actions adaptées aux besoins des populations. Sans transparence, pas de confiance, pas de proximité possible avec les populations. Il faut accepter le regard critique que renvoient ceux que l'on vient aider. Avec le risque, particulièrement dans des contextes armés, d'être tout simplement rejeté si ce n'est pas le cas. La légitimité des humanitaires est plus questionnée qu'hier comme les mandats élargis qu'ils se donnent. Que ce soit de la part des donateurs, des populations assistées, des médias... etc. L'affaire récente de l'Arche de Zoé, comme la polémique sur l'argent collecté en masse et son utilisation, qui a suivi le tsunami en Asie, doivent faire prendre conscience aux ONG de la nécessité de renforcer leur regard critique sur leurs actions. D'autant que les ONG locales, du Sud, sont parfois tout aussi compétentes et efficaces, que celles originaires des pays du Nord.

CONCLUSION

Joseph Dato

Je vous propose de conclure nos débats en prenant la parole chacun son tour.

Béatrice Megevand Roggo

Pour répondre à la question posée (« Quelle action humanitaire au Moyen-Orient ? »), j'insiste sur le fait que les approches possibles sont multiples, mais toutes doivent s'inscrire dans le respect des sensibilités et des cultures de cette région complexe et dans une approche basée sur la tolérance.

Raufa Al Sharki

Merci de votre accueil.

Youssef Courbage

Pour les acteurs de l'action humanitaire, une connaissance profonde des sociétés civiles du Moyen-Orient me semble indispensable en lieu et place de la surface des événements dont ils se contentent aujourd'hui, sans quoi aucune intervention ne se montrera réellement efficace.

Philippe Droz-Vincent

Merci pour votre invitation.

Joseph Dato

Pour ma part, je me félicite de la teneur des débats. Je vous remercie de votre présence.